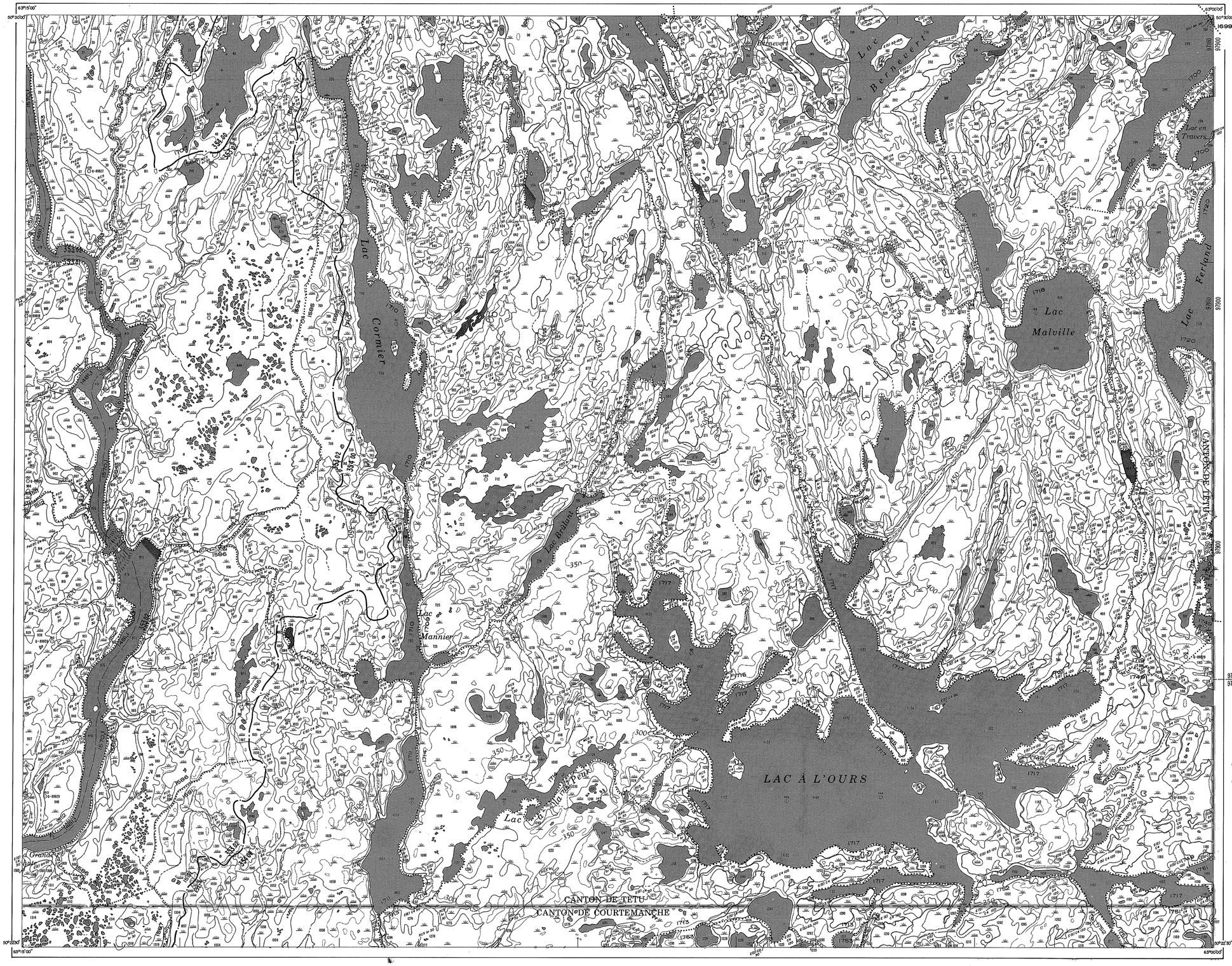

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte est établie d'après les cartes du Système national de référence cartographique numéros (© 1979, 12-L-06) avec l'autorisation d'Énergie, Mines et Ressources Canada.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — sapin et/ou épinette rouge	R (Sr)
— — pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — pin rouge	R (Pr)
— — pin gris	R (Pg)
— — thuya (cèdre)	R (C)
— — mélèze	R (Me)
— — peuplier (plantation)	R P
Pessière	S
— — épinette noire et/ou thuya rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse	S (E)
— — thuya (cèdre)	S (C)
— — mélèze	S (Me)
— — peuplier	S (Pe)
— — sapin et/ou pin rouge	S (Sr)
— — pin rouge	S (Pr)
— — pin gris	S (Pg)
— — épinette noire et/ou épinette blanche	S (E)
— — (plantation d'épinette blanche)	S (P E)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	S (P E)
— — (plantation d'épinette noire)	S (P E)
— — (plantation d'épinette rouge)	S (P E)
Sapinière	S
— — le sapin est/et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse	S (S)
— — thuya (cèdre)	S (C)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — sapin et/ou pin rouge	S (Sr)
— — pin rouge	S (Pr)
— — pin gris	S (Pg)
— — peuplier	S (Pe)
— — mélèze	S (Me)
— — épinette blanche	S (E)
— — (plantation de sapin baumier)	S (P S)
Pinède à pin blanc	P
— — — avec pin rouge	P (Pb)
— — — et/ou sapin occupant plus de 75% de la portie résineuse	P (S)
— — — — avec thuya (cèdre)	P (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (E)
— — — — avec mélèze	P (Me)
— — — — avec peuplier	P (Pe)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	P (S)
— — — (plantation)	P (P S)
Pinède à pin rouge	P
— — — le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse	P (Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	P (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (E)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	P (Pb)
— — — avec pin gris	P (Pg)
— — — avec peuplier	P (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P (S)
— — — (plantation)	P (P S)
Pinède à pin gris	P
— — — le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse	P (Pg)
— — — avec thuya (cèdre)	P (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P (E)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	P (Pb)
— — — avec peuplier	P (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	P (S)
— — — (plantation)	P (P S)
Cédrière	C
— — le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse	C (C)
— — — épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — — mélèze	C (Me)
— — — pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — — pin rouge	C (Pr)
— — — pin gris	C (Pg)
— — — peuplier	C (Pe)
— — — sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — — (plantation de thuya)	C Th(p)
Prucheraie	Pr
— — — la prusche occupe plus de 75% de la portie résineuse	Pr (Pr)
— — — thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — mélèze	Pr (Me)
— — — pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — — pin rouge	Pr (Pr)
— — — pin gris	Pr (Pg)
— — — peuplier	Pr (Pe)
— — — sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr (P S)
MÉLÈZIN	Me
— — le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse	Me (Me)
— — — thuya (cèdre)	Me (C)
— — — épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — — pin blanc et/ou pin rouge	Me (Pb)
— — — pin rouge	Me (Pr)
— — — pin gris	Me (Pg)
— — — peuplier	Me (Pe)
— — — sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
— — — (plantation de mélèze européen)	Me (M E)
— — — (plantation de mélèze japonais)	Me (J E)
— — — (plantation de mélèze hybrid)	Me (H E)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences tolérantes	F	F
— — — — avec pin gris	F (Pg)	F (Pg)
— — — — avec pin blanc	F (Pb)	F (Pb)
— — — — avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr)
— — — — avec mélèze	F (Me)	F (Me)
— — — — avec sapin	F (S)	F (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	B (S)	B (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	B (E)	B (E)
— — — — avec pin gris	B (Pg)	B (Pg)
— — — — avec pin blanc	B (Pb)	B (Pb)
— — — — avec pin rouge	B (Pr)	B (Pr)
Bouleau à bouleau jaune avec mélèze	B (J Me)	B (J Me)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F (Pb)	F (Pb)
— — — — avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr)
Peuplieres avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — — avec pin gris	Pe (Pg)	Pe (Pg)
— — — avec pin blanc	Pe (Pb)	Pe (Pb)
— — — avec pin rouge	Pe (Pr)	Pe (Pr)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — — avec mélèze	Pe (Me)	Pe (Me)
Érablière à sucre	Erab	Erab
Érablière rouge	Er (R)	Er (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— — — sur station humide	M (F h)	M (F h)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences tolérantes	F
— — d'essences tolérantes	F
— — sur station humide	F h
(plantation)	F P
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	B
— — à bouleau jaune	B J
Peuplieres	Pe
Érablière rouge	Er (R)
Érablière	Er
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er (B)
— — à bouleaux jaunes	Er (B J)
— — à peupliers	Er Pe
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er F
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er F
Plantation d'érable à sucre	Er (P)
— — de bouleau jaune	Br (P J)
— — de peuplier	Pe (P)
— — de peuplier hybride	Pe (P H)
— — de frêne d'amérique	F (P A)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Autres	T

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épidémie légère	
Épidémie légère	ep
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche seulement. ⊖ 10-50% ⊕ 51-99%

ORIGINE

Coupe totale	
Brûlis	
Chablis totale	ct
Chablis partiel	
Érosion	
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-30 ans
30 "	31-60 "
50 "	61-80 "
70 "	81-100 "
90 "	101-120 "
100 "	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
90-30 "	30-90 "
100-30 "	30-100 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT HÉTÉROIENNE

Je(jeune indéterminé): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, peuplé de tiges entre 0 et 30 ans.
Ma(mature indéterminé): Autres peuplements, peuplé des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieu(vieux indéterminé): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, peuplé de tiges de 60 ans et plus.
Autres peuplements, peuplé des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	20m	17m	12m	7m	4m	1m
	1	2	3	4	5	6
A 40%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 30%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	P
Forte	61 à 90 %	S
Abrupte	91 % et plus	A

Superficie entourée de pentes > 51% : S

N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 50 C D 50 C1
- S — pessière
- 50 — classe de hauteur
- C — classe de fermeture
- D — classe de densité
- 50 — sous groupe d'essences
- C — groupement d'essences
- C1 — classe de densité

R C 6 B D1
- R — résineux
- C — classe de perte
- 6 — classe d'âge
- B — groupement d'essences
- D — classe de hauteur
- 1 — classe de densité
- D — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : CROUSE ORTAIN LTÉE / SIGNATURE

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 25
Unité d'aménagement: 1
Unité de sondage: 4
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 0.0.0
Concessionnaire ou autres: 17 04
Bassin hydrographique: 354 00 *
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 97160 *
Division de recensement: 1
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 1751 *
Région écologique: 9f
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1989
Carte forestière { Année de publication : 1990
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 / 1 /90
Déclinaison magnétique : 20° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

12-L-12	12-L-11	12-L-10	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
12-L-5	12-L-6	12-L-7	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
12-L-4	12-L-3		

12 L/6 N. E.